

Des projets éoliens hors de prix et inutiles

Alors que les consultations des parcs éoliens Centre Manche 1 et 2 progressent au large de Barfleur et de la Baie de Seine, des vents contraires se lèvent. À peine désignés, les lauréats de CM2 se défont déjà : RWE s'est retiré de l'éolien en mer en France, laissant TotalEnergies seul maître à bord. Maple Power quitte à son tour le projet CM1, et EDF Power Solution pourrait devoir s'autofinancer dès 2027. Premiers signes d'un échec annoncé.

Nous, citoyens, élus, associations, professionnels de la mer, du tourisme et acteurs locaux, alertons sur les conséquences économiques, écologiques et sociales de ces projets industriels surdimensionnés dont la France pourrait aisément se passer. Dans un pays déjà leader mondial de la production électrique bas-carbone grâce à son nucléaire et son hydroélectricité, pourquoi s'obstiner dans cette fuite en avant coûteuse, risquée et destructrice ?

Présentés comme un pilier de la transition énergétique, ces parcs gigantesques produiront une électricité non stockable, non pilotable et non recyclable, tout en menaçant l'un des espaces maritimes les plus fréquentés et les plus riches en biodiversité du monde. Les promoteurs érigent un « New York » en Baie de Seine, au mépris des pêcheurs artisans, de la faune marine et des équilibres locaux.

Politiques, élus locaux et régionaux, séduits par les mirages industriels ou l'illusion de retombées locales, accompagnent pourtant ce chantier à marche forcée, sans écouter les voix du terrain ni mesurer la portée de leurs promesses.

Leur justification : répondre aux objectifs européens de neutralité carbone d'ici 2050 en multipliant par cinquante l'éolien offshore, comme le prévoit la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3). Mais cette logique fragilise nos écosystèmes naturels et économiques, alourdit la fiscalité et prépare une envolée des factures d'électricité d'ici 2035.

Ces projets soulèvent de graves questions environnementales, de sécurité et de soutenabilité auxquelles l'État et les autorités locales ne peuvent rester sourds.

Environnement marin

Ce projet s'installe dans un ensemble de zones Natura 2000, d'une valeur écologique majeure. L'IFREMER et l'Inspection Générale de l'Environnement alertent sur des risques graves pour la biodiversité marine et aviaire, en contradiction avec le principe de précaution du Code de l'Environnement et les directives européennes sur la protection des habitats. Les effets cumulés des parcs déjà prévus en Manche n'ont jamais été sérieusement étudiés : pollution des matériaux, lubrifiants, bruits sous-marins, création de biotopes artificiels et perturbation des zones de reproduction.

Sécurité maritime

La Baie de Seine est un couloir stratégique de navigation. En cas de tempête ou d'avarie, la présence d'éoliennes géantes gênerait les manœuvres des navires et des remorqueurs. Les études d'impact, centrées sur le raccordement, n'ont pas traité sérieusement l'accès aux zones de secours. Cette implantation au large viole l'esprit des règles onusiennes de liberté de navigation dans la zone économique exclusive (ZEE). Un oubli lourd de risques.

Raccordement électrique

La station de Milleret ne fera que convertir et réguler, tandis que Menuel, quasiment saturée par Flamanville, ne pourra absorber ce surplus d'électricité. Le risque de congestion et de perte d'efficacité du réseau est évident. Étrange silence...

Ces raisons suffisent à refuser que la Manche serve de terrain d'expérimentation hasardeux, contrairement à la Charte de l'Environnement. Nous demandons à tout le moins un moratoire, si ce n'est, l'arrêt immédiat sur ce projet pour des raisons économiques, écologiques et de bon sens.

Un coût colossal et peu de retombées

Le coût global dépasse dix milliards d'euros, sans compter les infrastructures portuaires de Cherbourg, financées par la région. Situés au-delà des 12 milles marins, ces parcs échappent à la compétence des communes, qui ne bénéficient d'aucune ressource significative : des millions en mer pour des miettes à terre.

Les tarifs garantis aux promoteurs (45 €/MWh et 66 €/MWh) sur vingt ans sont artificiellement bas. Le coût réel de production avoisine 150 €/MWh en Europe comme en France, et la durée de vie effective des installations, atteint une quinzaine d'années et ne couvre même pas la période contractuelle. On maquille ainsi de fausses réussites publiques derrière des bilans artificiels.

Une atteinte symbolique et patrimoniale

Face aux Tours Vauban classées à l'UNESCO, ces forêts d'acier heurteraient à la fois le regard et la mémoire de nos Anciens disparus en Baies de Seine et de Morsalines, sur les mines allemandes. Ces projets offensent le paysage et l'histoire normande.

Une souveraineté sacrifiée

Les turbines et pales viennent de l'étranger ; la France se limite à assembler des composants importés. En cas d'abandon industriel, les emplois « locaux » s'évanouiraient aussi vite qu'ils sont nés.

Une surproduction inutile

La France produit déjà plus d'électricité qu'elle n'en consomme. D'ici 2035, les capacités existantes suffiront largement, et nous exportons à perte. Subventionner davantage l'intermittence éolienne tant terrestre que maritime n'a plus de sens. Le système, qui force EDF à ajuster ses réacteurs nucléaires aux fluctuations du vent, utilise nos infrastructures et compromet la stabilité du réseau français et européen.

Une industrie en crise mondiale

Partout, les parcs offshore s'effondrent : États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Danemark, Suède, Pologne, et même en France. L'appel d'offres d'Oléron a échoué. Explosion des coûts, retrait des banques, stagnation technologique : autant de signaux d'alerte...

Pour une transition énergétique lucide

L'énergie doit servir l'intérêt général, non les lobbies ni les agendas politiques. La mer de Manche n'appartient ni aux groupes industriels, ni à un exécutif régional enthousiaste, ni même à l'État. Elle appartient à ceux qui en vivent, la protègent et la respectent.

Souvenons-nous des mots de Nicolas Malebranche : « Les erreurs les plus courtes sont souvent les meilleures. » Nous disons non à ces projets imposés, coûteux et dangereux. Non à la destruction du vivant. Non à une transition énergétique qui trahit la raison au nom du symbole.

La mer est un bien commun. Défendons-la avec lucidité, responsabilité et courage.

Valérie MICHELS



Claude GATIGNOL
Député honoraire

Alexandre JARDIN



Jean-Vincent CHANTREAU



Hervé TEXIER

